

Terr'eau

Environnement et agriculture sur les bassins versants Gouessant, Flora & Islet

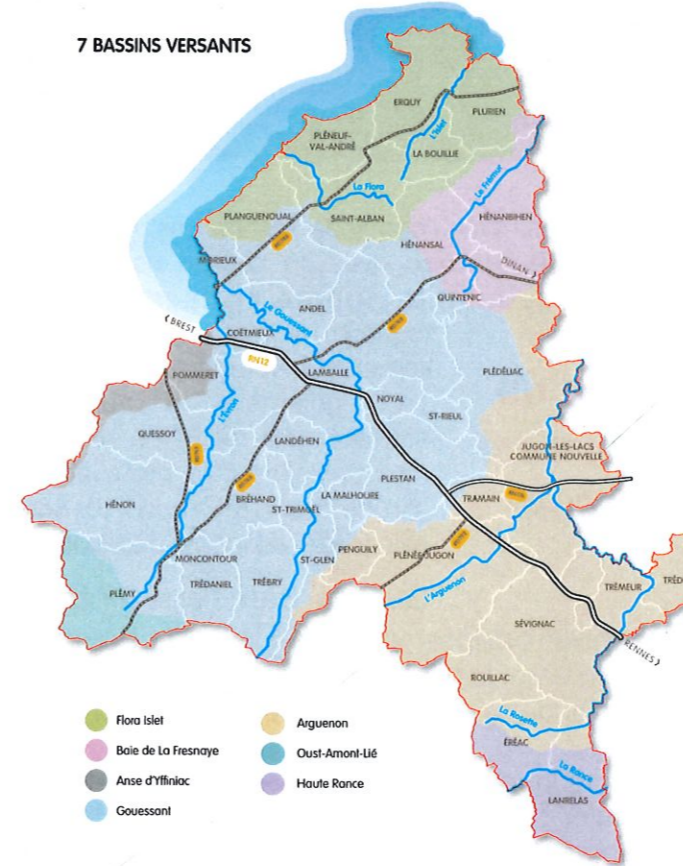
“Qualité de l’eau : la mobilisation ne doit pas faiblir”
Des accompagnements proposés par l’agglomération peuvent contribuer à améliorer la qualité de l’eau et permettre de développer des pratiques agricoles durables.

Lamballe Terre & Mer assure un suivi de la qualité des eaux pour les paramètres nitrates, phosphore et pesticides, avec des objectifs de résultats fixés par le SAGE Baie de Saint-Brieuc.

Sur notre territoire, les herbicides « maïs » et « colza » sont particulièrement présents dans les cours d’eau, notamment du fait de leur transfert par ruissellement lors de fortes pluies.

Pourtant, à l’échelle de la parcelle, des **mesures simples et efficaces** d’adaptation des pratiques culturales et aménagements peuvent aider à préserver la qualité des eaux :

- › choisir des produits herbicides adaptés à la flore adventice des parcelles et au risque de transfert ;
- › privilégier le désherbage mécanique seul ou associé à la lutte chimique ;
- › maîtriser ses adventices avec des rotations longues ;
- › aménager ses parcelles en bas de pente afin d’éviter les transferts vers les eaux superficielles : par des talus nus ou plantés, des bandes enherbées ou déplacer des entrées de champ ;
- › limiter les risques de pollution ponctuelle au moment de la préparation de la bouillie, pendant la pulvérisation par la gestion de la dérive et après le traitement.



Nitrates en baisse dans les cours d’eau
Si les concentrations en nitrate sont en baisse depuis 2013 sur le Gouessant et l’Evron, les bassins de l’Islet et Flora n’ont pas encore atteint les objectifs fixés, avec certains relevés dépassant le seuil de 50 mg/l. Cette dynamique positive montre que les efforts réalisés sur la gestion des fuites de nitrates portent leur fruit, et nécessite d’être maintenue.

Pesticides : dégradation sur Islet & Gouessant
Des valeurs extrêmes, jamais atteintes depuis 2000, ont été relevées en juin 2018 sur le Gouessant et ses affluents, suite à de fortes pluies. Depuis 2016, l’augmentation des cumuls de molécules est préoccupante, notamment les herbicides du colza et du maïs, ainsi que le glyphosate. Les objectifs du SAGE Saint-Brieuc ne sont pas atteints sur ces bassins et il apparaît nécessaire que nous renforçons collectivement nos actions pour limiter les pollutions phytosanitaires.

Si vous souhaitez optimiser vos pratiques culturales et/ou réfléchir à des aménagements parcellaires, les techniciens de la Chambre d’Agriculture et de Lamballe Terre & Mer peuvent vous accompagner (contacts en page 4) techniquement et une prise en charge financière est possible.

Désherbage mécanique du maïs : pourquoi pas moi ?

Faire évoluer ses pratiques de désherbage du maïs avec un accompagnement individuel, c’est possible avec le GAB (Groupement des Agriculteurs Biologiques) d’Armor. Afin de mettre toutes les chances de votre côté pour réussir votre désherbage mécanique cette année, vous pouvez bénéficier d’un accompagnement technique individualisé, basé sur l’outil « opti’maïs ».

Un technicien pourra vous conseiller pour le choix du matériel et des parcelles, la préparation du sol et du semis, les périodes d’intervention par rapport aux stades de la culture, le réglage du matériel...

Démo – Plateforme de désherbage mécanique du maïs

Vendredi 14 juin 2019, de 14h à 17h, à Bréhand

Le Groupement d’Agriculteurs Bio des Côtes d’Armor (GAB 22), en partenariat avec Lamballe Terre & Mer et la FD CUMA, organisent une plateforme de démonstrations de matériels de désherbage mécanique du maïs : bineuses, Herse étrille, houe rotative, roto étrille... Sur une parcelle de l’EARL DEFIN, située au lieu-dit Beauvais 22510 BREHAND.

Contact GAB : g.maillard@agrobio-bretagne.org - 02 96 74 47 48



Accompagnement des projets agricoles avec « Baie 2027 »

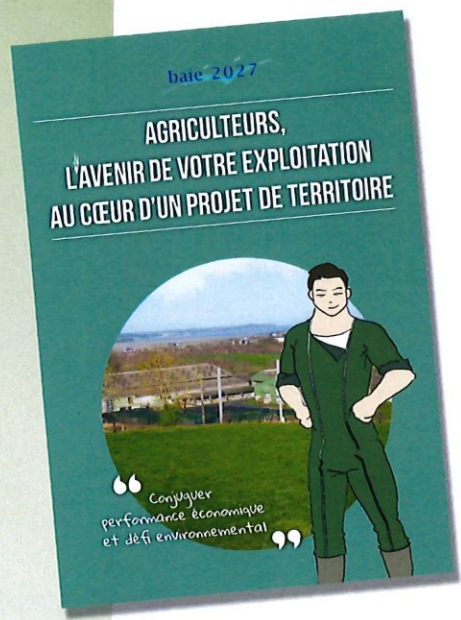
Le projet « Baie 2027 » s’inscrit dans la continuité du projet de territoire mis en œuvre sur la Baie de Saint-Brieuc, dans le cadre du plan de lutte contre les algues vertes sur la période 2011-2015.

L’objectif est de donner les moyens aux agriculteurs d’améliorer la viabilité économique de leur exploitation ; tout en répondant aux enjeux de qualité des eaux et de diminution des pollutions, grâce à l’aménagement des parcelles.

Afin d’y répondre, « Baie 2027 » permet des accompagnements individuels techniques et financiers pour les exploitants volontaires, avec l’implication de différentes structures partenaires : Altéor Environnement, BCEL Ouest Capinov, CEDAPA, CER France, Chambre d’Agriculture, GAB, Le Gouessant, Cooperl.

De nombreuses thématiques, qui conjuguent enjeu économique et performance environnementale, peuvent être abordées pour améliorer la gestion de ses prairies, optimiser sa fertilisation, bien choisir ses couverts végétaux, échanger du foncier avec ses voisins, faire évoluer son système...

Vous souhaitez en savoir plus ? Appelez votre technicien référent.



Flash info’cultures

Des références, issues des observations sur un réseau de parcelles sur colza, maïs, céréales sur les bassins versant Flora, Islet et Gouessant, sont communiquées sous forme de bulletins mails aux exploitants des bassins versants.

Rédigés par les conseillers agronomie de l’antenne de Lamballe et des Chambres d’agriculture de Bretagne, ces bulletins vous apportent des informations agronomiques locales pour adapter la conduite de vos cultures ! (maladies, ravageurs, fertilisation...)

Vous souhaitez faire partie du réseau suivi ou vous souhaitez le recevoir par mail ? Contactez-nous !

Directeur de la publication : Loïc Cauret, président de Lamballe Terre & Mer
41 rue Saint-Martin – BP 90456 – 22404 Lamballe-Armor cedex – 02 96 50 00 30
Site internet : lamballe-terre-mer.bzh - Courriel : contact@lamballe-terre-mer.bzh

Diffusion : 700 exemplaires - Rédaction & Réalisation : Agence « Un Poulbot à Saint-Malo », services Environnement & Communication de Lamballe Terre & Mer - Impression : Imprimerie Lamballaise



Interview



S'adapter est dans notre nature !

Rencontre avec Gaëtan Boishardy, producteur de poulettes et de grandes cultures à Maroué (Lamballe-Armor), qui a fait le choix d'un modèle agricole tourné vers l'avenir.

Comment a évolué votre entreprise depuis sa création ?

Nous sommes une structure familiale spécialisée dans l'aviculture depuis 1965.

En 2012, nos bâtiments nécessitaient une remise aux normes. Nous avons alors décidé d'évoluer vers des bâtiments économes en énergie et orientés vers le bien-être animal.

Nos évolutions de pratiques répondaient aux préoccupations de la société, aux demandes des consommateurs et étaient économiquement viables.

Aujourd'hui, nous produisons de la poulette volière (220 000 places) pour fournir des producteurs locaux de poules pondeuses plein air et bio ; et depuis 2017, nous cultivons des céréales. Cet atelier est un nouveau défi !

Comment appréhendez-vous les enjeux environnementaux dans votre exploitation ?

Le nouvel enjeu vise à réduire l'utilisation des produits phytosanitaires. Nous observons des évolutions dans les attentes sociétales, environnementales et sanitaires. Je pense que nous devons les anticiper et nous adapter, comme nous avons su le faire pour l'azote, ces 20 dernières années.

En capitalisant sur les évolutions techniques, les conseils des différents techniciens et en visitant des exploitations avec des organisations différentes, nous pouvons faire évoluer nos usages.



Cet automne, avec l'appui de techniciens, j'ai semé une parcelle de colza avec un couvert associé de trèfle et de lentille (photo ci-dessous) sur laquelle je n'ai réalisé aucun traitement herbicide, ni insecticide. J'ai également et pour la première fois désherbé une de mes parcelles à la herse étrille, afin de me faire un avis sur son efficacité et sa facilité d'utilisation.

« Ne rien faire dans un monde qui bouge, c'est un peu comme reculer ! »

Quelles sont vos motivations pour adapter vos méthodes de travail ?

C'est avant tout la passion de mon métier ! Je suis fier de ce que je produis et de ma façon de le produire.

Notre organisation actuelle me permet également d'accorder du temps à ma famille et aux loisirs.

Ne rien faire dans un monde qui bouge, c'est un peu comme reculer et nous allons continuer à nous adapter aux attentes des consommateurs et des filières, tout en conservant notre cap.

Propos recueillis par Cédric JAFFRY
CHAMBRES D'AGRICULTURE DE BRETAGNE



Colza associé à une légumineuse (Trèfle d'Alexandrie & lentille)

Des conseils et services individualisés

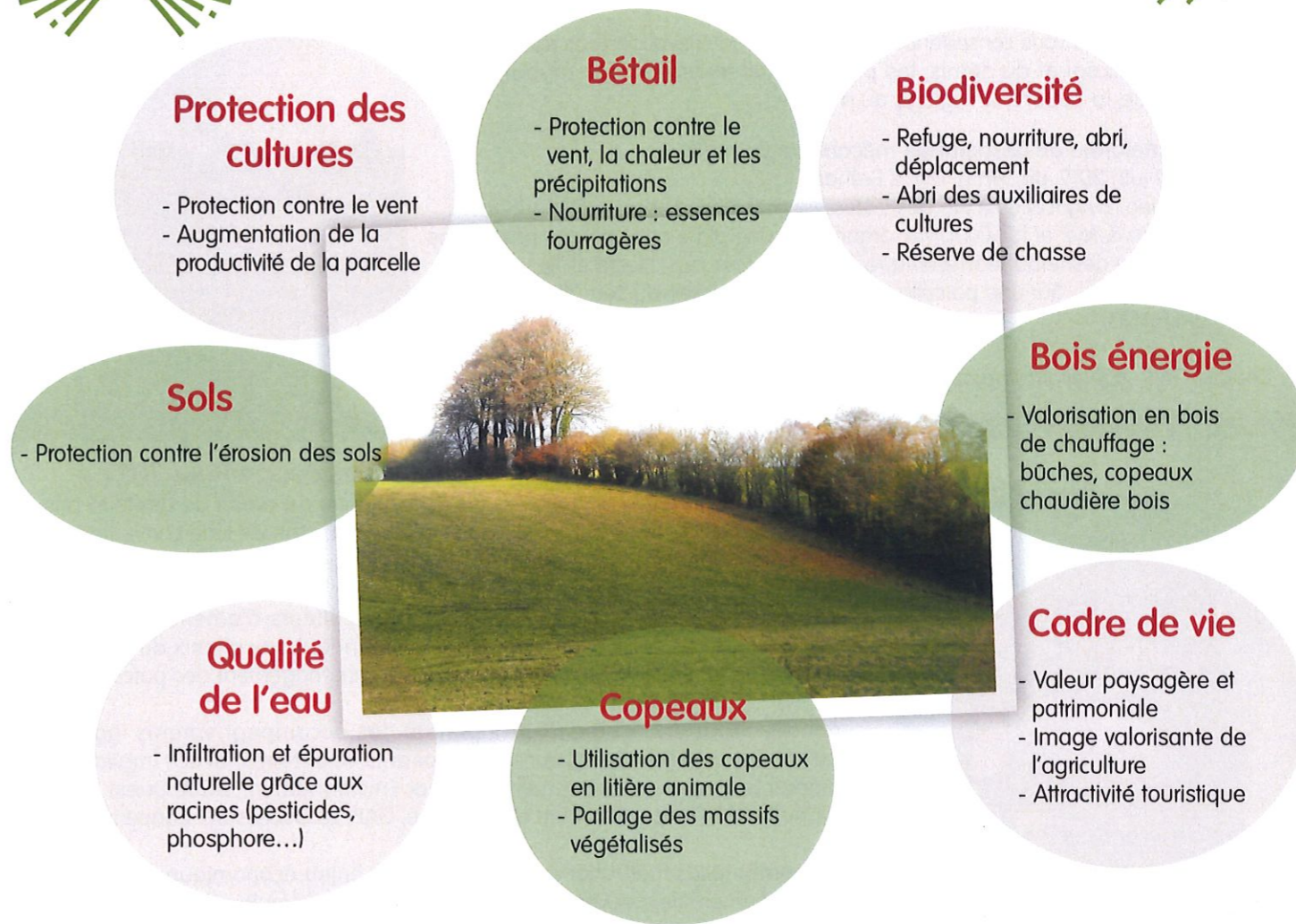
Des conseils et services individualisés sont proposés aux agriculteurs des bassins versants de Flora, Islet & Gouëssant, avec Cédric Jarry, animateur agricole de la Chambre d'Agriculture pour Lamballe Terre & Mer, sur les bassins versants Flora, Islet & Gouëssant.

Ces rencontres techniques individuelles permettent de bénéficier d'appuis pour la conduite des cultures, d'informations sur les leviers agronomiques et les techniques alternatives efficaces.

Contact : cedric.jaffry@bretagne.chambagri.fr - 06 76 37 37 01



Les super pouvoirs du bocage



Et si je plantais des haies cette année ?

Plantation de haies bocagères, implantation de talus (planté ou nu), regarnissage d'un maillage existant, entretien des nouvelles plantations pendant les trois premières années. Ces travaux peuvent être réalisés en totalité ou partiellement par entreprise et être financés par Lamballe Terre & Mer, avec le soutien de l'Europe, la Région, le Conseil Départemental des Côtes d'Armor et l'Agence de l'eau Loire-Bretagne.

Oui... mais l'entretien ?

Lamballe Terre & Mer vous accompagne dans l'entretien de vos haies : ateliers sur les premières tailles de formation et l'entretien des haies anciennes, conseils, aide pour l'entretien du bocage (MAE bocage),...

Remplacer (ou réduire) l'utilisation du lamier par un entretien de type élagage recepage, efficace au moins 10 ans, permet un gain de temps et d'argent.

Un p'tit coin d'herbe en haut de talus

Sur le territoire de nombreuses parcelles sont cultivées au ras du talus. Si les cultures sont autorisées, tout traitement à moins d'un mètre de la berge du fossé, même à sec, est interdit. Alors pourquoi ne pas profiter de ce mètre pour maintenir une bande herbeuse ?

Refuge pour les auxiliaires de cultures : carabes, chrysopes, staphylins, coccinelles... cet espace semé (trèfle, luzerne, sainfoin, mélilot, sarrasin, phacélie, toumsole, vesce, féverole, fétuque...) ou laissé au naturel, agrémentera également le paysage en bord de route.

Pour l'entretien, évitez le broyage, néfaste pour la faune, et préférez un fauchage avec une barre de coupe (ou débroussailluse) avec une hauteur de coupe supérieure à 10 cm. La fauche peut s'échelonner de 2 fois par an à une fois tous les deux ans.

Pour aller plus loin : Cet espace peut également reprendre ses droits : genêts, ajoncs, ronces... arbres

A noter : un panneau signalétique gratuit est disponible auprès de Lamballe Terre & Mer pour éviter les fauches par les collectivités.

Schéma de berges

